Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association

Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 34 (1962)

Heft: 10

Artikel: Immeubles à Bellevaux, Lausanne : les premières étapes d'une

réalisation d'envergure

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-125344

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Siehe Rechtliche Hinweise.

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. <u>Voir Informations légales.</u>

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. See Legal notice.

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Immeubles à Bellevaux Lausanne

Les premières étapes d'une réalisation d'envergure

Le financement, conformément aux dispositions de la loi cantonale vaudoise du 8 décembre 1953, a permis des conditions de location particulièrement avantageuses. Elles sont toutefois nettement influencées par la hausse grandissante du coût de la construction comme en témoigne la différence entre les loyers de «La Castorette» et ceux de «La Maison ouvrière».

On doit se demander sérieusement si un «équilibrage» entre les loyers de logements pratiquement de même nature mais qui ont entre eux un à deux ans d'écart n'est pas une mesure sociale à prendre sans retard.

Immeubles « La Castorette S.A.»

Bâtiment A:

- 10 logements de 2 pièces à 110 fr. par mois (sans les charges).
- 20 logements de 3 pièces à 132 fr. par mois.

Bâtiment B:

- 12 logements de 1 pièce et demie à 88 fr. par mois.
- 12 logements de 3 pièces à 132 fr. par mois.
- 12 logements de 3 pièces et demie à 143 fr. par mois.

La ville de Lausanne a consacré à son programme de logements à but social les terrains qu'elle avait acquis avant la guerre de l'hoirie Curchod. Ce vaste domaine a fait l'objet de nombreuses études

d'aménagement et, finalement, d'un plan de quartier qu'Habitation présentera dans son prochain numéro.

Nous publions ici les deux premiers immeubles réalisés dans le cadre de ce plan de quartier.



Immeuble A. Plan des étages, échelle 1:300



Immeuble B. Plan des étages, échelle 1:300

« La Maison ouvrière », Société coopérative.

12 logements de 2 pièces à 140 fr. (en moyenne, par mois, sans les charges).

12 logements de 3 pièces à 170 fr. par mois.

12 logements de 4 pièces à 210 fr. par mois.

La réalisation se poursuit par trois immeubles identiques

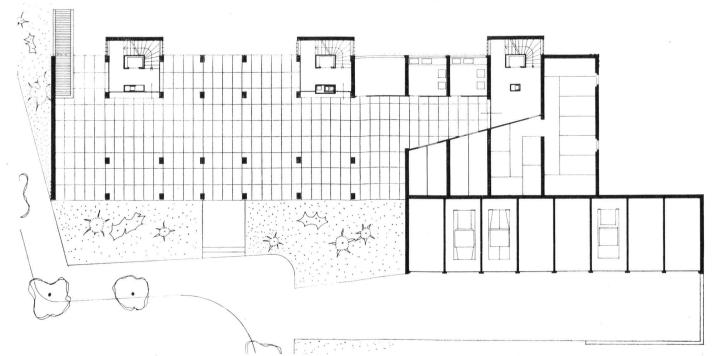
à celui de «La Maison ouvrière» et par un groupe d'immeubles élevés entrepris par «Le Logement salubre». Notre revue aura l'occasion d'y revenir.

Lausanne accomplit actuellement un programme d'habitation sociale qui se distingue à la fois par l'ampleur des programmes et par la qualité de l'architecture.

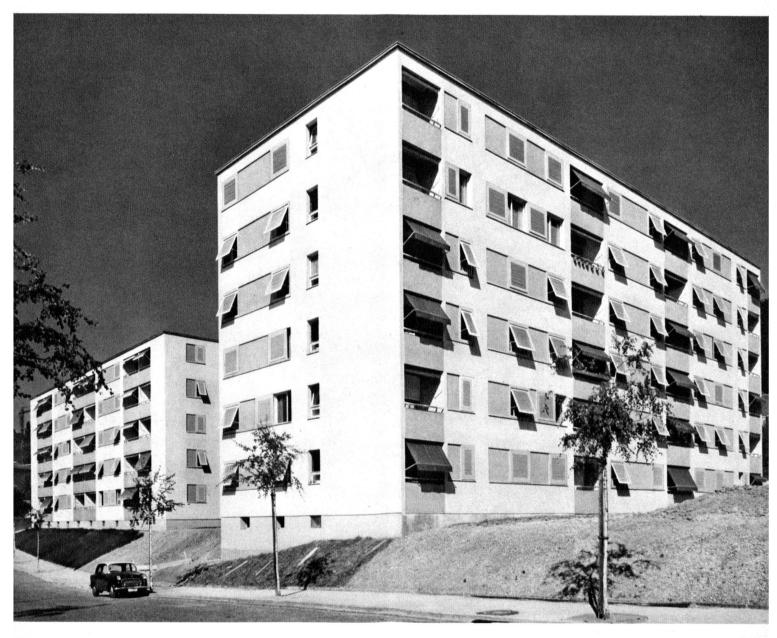


« La Maison ouvrière » à Bellevaux, Lausanne Plan des étages, échelle 1 : 300

«La Maison ouvrière » à Bellevaux, Lausanne Plan du rez-de-chaussée, échelle 1:300



26



La Castorette S. A.

Deux immeubles à Bellevaux, Lausanne, chemin d'Entre-Bois

Jacques Lonchamp, architecte

Photo du haut: Stamm & Saxod, Lausanne



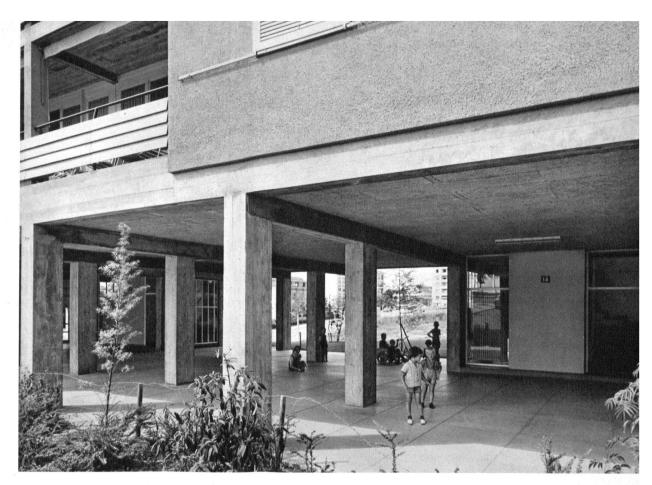












La Maison ouvrière à Bellevaux, Lausanne Immeuble chemin d'Entre-Bois

